

Normes d'hypothèses de projection 2026

La vie se planifie et ça commence avec des projections réalistes

Une facette importante du travail du planificateur financier ou de la planificatrice financière (Pl. Fin.) consiste à effectuer différents types de projection : besoins de revenus de retraite, besoins d'assurance, planification des études des enfants, etc. Pour effectuer ces projections, les Pl. Fin. doivent estimer les futurs taux d'inflation et d'emprunt, les rendements, la durée du besoin... Bref, il faut émettre des hypothèses.

C'est pour aider les Pl. Fin. dans l'élaboration de projections financières réalistes que l'Institut de planification financière et le Conseil des normes de FP Canada publient les Normes d'hypothèses de projection. Leur bon usage devrait protéger à la fois la clientèle et les Pl. Fin.

Comment s'en servir

Ces Normes d'hypothèses de projection se veulent un guide et sont tout indiquées pour réaliser des projections financières à long terme (plus de 10 ans) réalistes et justifiables. En effet, prédire l'évolution de l'économie et des marchés financiers est un exercice périlleux qui demande l'intégration d'une grande quantité de variables et de modèles d'évaluation très sophistiqués.

Le planificateur financier ou la planificatrice financière devrait toujours élaborer des analyses de sensibilité afin d'illustrer et d'évaluer l'impact des changements dans les hypothèses utilisées. Cela est particulièrement important lorsque l'atteinte des objectifs du client ou de la cliente pourrait être menacée.

Principes directeurs dans l'établissement des Normes

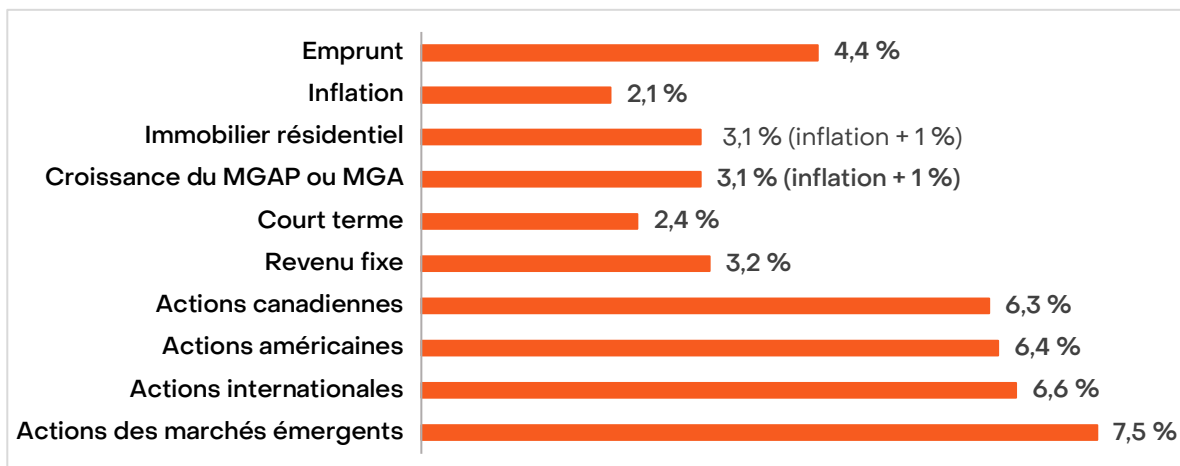
Ces Normes ont été établies à partir de diverses sources fiables et publiques, telles que les rapports actuariels triennaux du Régime de rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC). Elles s'appuient également sur 50 ans de données historiques sur l'inflation, sur les indices de référence des titres à revenu fixe et des actions, ainsi que sur la moyenne du ratio cours/bénéfices corrigé du cycle de Shiller pour les indices boursiers pertinents. Se baser sur plusieurs sources de données permet de réduire le biais potentiel lié à l'utilisation d'une seule source. Le fait que les rapports actuariels du RRQ et du RPC soient mis à jour tous les trois ans assure stabilité et cohérence aux Normes. De plus, l'utilisation des rendements attendus basés sur le marché, révisés annuellement, contribue à garantir leur pertinence.

Les Normes ne représentent en aucun cas l'opinion individuelle des membres du groupe de travail, de l'Institut de planification financière ou du Conseil des normes de FP Canada.

Hypothèses faisant l'objet d'une norme pour l'année 2026

Hypothèses financières

(avant tout ajustement pour les frais d'administration et de gestion des placements)



Pour obtenir le rendement net, il faut soustraire les frais de gestion et d'administration payés par le client, autant pour les produits que pour les conseils.

Espérance de vie selon divers risques de survie :

Âge atteint	10 %					25 %					35 %					50 %				
	H	F	H/F	H/H	F/F	H	F	H/F	H/H	F/F	H	F	H/F	H/H	F/F	H	F	H/F	H/H	F/F
20	99	101	102	101	103	95	98	99	98	100	93	96	98	96	99	90	93	96	94	97
30	99	101	102	101	103	95	97	99	98	100	93	95	97	96	98	90	93	95	94	96
40	98	101	102	100	103	95	97	99	97	100	93	95	97	96	98	90	92	95	94	96
50	98	100	101	100	102	94	97	98	97	99	92	95	97	95	98	89	92	95	93	96
60	98	100	101	100	102	94	96	98	97	99	92	94	96	95	97	89	91	94	93	95
70	98	100	101	99	102	94	96	98	97	99	92	94	96	95	97	89	91	94	93	95
80	98	100	101	100	102	94	96	98	97	99	93	95	97	95	98	90	92	95	94	96
90	99	101	102	101	103	97	98	99	98	100	95	97	98	97	99	94	95	97	96	98
100	105	105	106	106	107	103	103	104	104	105	102	103	104	103	104	102	102	103	103	103

La [table de mortalité CPM 2014](#) a été utilisée pour calculer la probabilité de survie. Elle est basée sur des données provenant de régimes de retraite des secteurs public et privé pour les années 1999 à 2008, extrapolées jusqu'à 2026 en utilisant l'échelle d'amélioration CMP B. Pour les années au-delà de 2014, la même échelle d'amélioration a été utilisée pour établir les taux de mortalité générationnels. Cette table de mortalité et l'échelle d'amélioration ont été publiées par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

Le risque de survie (de 10 % à 50 %) représente la probabilité qu'une personne qui a atteint l'âge mentionné dans la colonne de gauche dépasse l'âge projeté. Il est recommandé d'utiliser une période de projection où la probabilité de survie n'excède pas 25 %. Ainsi, selon le tableau, une personne de 70 ans a 25 % de probabilité d'être toujours en vie à 94 ans s'il s'agit d'un homme et à 96 ans s'il s'agit d'une femme.

Mise à jour et durée de vie des Normes

Les Normes d'hypothèses de projection sont mises à jour annuellement et disponibles sur institutpf.org.

Important

Ces normes ne représentent aucunement une prévision sur les rendements à court terme et ne devraient pas être utilisées à cette fin. Consultez la version intégrale des [Normes d'hypothèses de projection](#) pour en savoir plus sur la méthodologie utilisée!